

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 16/11/2016

Présidence de : Mme LAVANCHE Kathy

Quorum : 13

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 5

ORDRE DU JOUR

1 - Préambule

- Approbation du P.V. de la séance du 03/10/2016.
- Installation du nouveau conseil d'administration.

2 - Fonctionnement général

- Election des membres de la Commission permanente.
- Election des membres du Conseil de discipline.
- Installation de la Commission hygiène et sécurité.
- Installation du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.
- Installation de la Commission éducative.
- Diverses conventions.

3 - Vie pédagogique et éducative

- Projet de voyage Angleterre ⇒ principe ⇒ participation des familles – acceptation du don.
- Projet COP.
- Bilan de l'Association Sportive.

4 - Vie budgétaire et financière

- Proposition du budget 2017.
- Délégation de signature.
- Décision budgétaire modificative.

5 - Questions diverses

- 3 Annexes (nombre – titre) : Composition des différentes commissions – Budget Angleterre - Conventions

- Motions (nombre – titre) :

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du 28 novembre 2016

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LAVANCHE Kathy	X							
	Proviseur ou principal adjoint									
	Gestionnaire	M. RODIER David	X							
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude Mme VACHON Séverine		X	X	Mme BRILLAUD Chantal	X			
	Groupement communes									
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène	X							
	Commune siège									
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie		X						
		M. LEMAIRE Jérôme	X							
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme LAUGIER Pascale	X							
		Mme MAYOT Karine	X							
		Mme MOUZIN Marie-Laure	X							
		M. PAILLAT Simon	X							
		Mme GENTET Julie				X	M. JOULIN Olivier	X		
		Mme GUIONNET Christelle				X	Mme BONNEAU Alice	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X							
		Mme MERESSE Marie-Christine				X				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme AYRAULT Mireille	X			Mme SUSSET Véronique	X		
Mme CAPILLON Sylvie						X	Mme DE CONINCK Christine			X
Mme BERETTI Nathalie					X		M. GATINEAU Christian	X		
Mme TAUDIERE Marina			X				Mme DELAGARDE Claire	X		
M. POINET Frédéric			X				Mme HEINTZ Anne-Laure		X	
M. GEMOT Olivier			X				Mme BERTHUIT Aline	X		

Elèves	POINET Antonin	X							
	VOISIN Maxime	X							

RUBRIQUE I - Préambule

Le quorum étant atteint, Mme LAVANCHE, Principale, en qualité de présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17H35 et fait lecture de l'ordre du jour.

Mme LAVANCHE présente les missions du conseil d'administration : prendre notamment des décisions sur les utilisations des moyens humains et financiers alloués au collège et l'organisation pédagogique.

Elle précise que les suppléants des parents d'élèves ont été invités à titre documentaire lors de ce premier conseil.

Secrétaire de séance : Mme DELAGARDE Claire, représentante des parents d'élèves.

1. Approbation du PV de la séance du 03/10/2016 :

Le Procès-verbal de la séance du 03 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Mme la Présidente procède à l'installation du Nouveau Conseil d'Administration.

1. Elections des membres de la commission permanente :

Mme LAVANCHE expose des précisions sur les différentes commissions :

1.1. Commentaires / débat : Mme la Principale rappelle qu'une commission permanente est une commission de travail permettant d'avancer le travail du conseil d'administration en amont, en particulier sur les sujets complexes et techniques (ex : dotation globale, compte financier...) ou encore ceux engageant la politique et les choix de l'établissement (modification RI par exemple). Elle se réunit environ 2 fois par an.

Les membres de la commission permanente sont élus à l'unanimité (voir annexe).

1.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

1.3. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 14

2. Elections des membres du conseil de discipline :

2.1. Commentaires / débat : Mme la Principale rappelle qu'un conseil de discipline sert à sanctionner un acte répréhensible grave commis par un élève. La sanction peut aller d'un blâme à une exclusion définitive. Sur ses cinq années de service, il s'est réuni 2 fois.

Les membres du conseil de discipline sont élus à l'unanimité (voir annexe).

2.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

2.3. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 15

3. Installation de la commission hygiène sécurité :

3.1. Commentaires / débat : Cette année, Mme la Principale devrait réunir cette commission. Un exercice « alerte attentat » devrait avoir lieu prochainement.

3.2. Les membres de la commission hygiène sécurité sont élus à l'unanimité (voir annexe).

3.3. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

3.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 25

4. Installation du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :

4.1. Commentaires / débat : Ce comité sert à répertorier toutes les actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté engagées et reconduites et à préparer des projets dans ce domaine.

Les membres du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont élus à l'unanimité (voir annexe).

4.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

4.3. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 16

5. Installation de la commission éducative :

5.1. Commentaires / débat : Mme la Principale rappelle qu'une commission éducative est souvent considérée comme « antichambre du conseil de discipline ». Suite à de récurrents manquements au règlement intérieur commis par un élève, il doit en émaner une solution éducative. Des personnes extérieures peuvent être invitées (gendarmerie, éducateur..) en fonction de la typologie des fautes commises.

Les membres de la commission éducative sont élus à l'unanimité (voir annexe).

5.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

5.3. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 17

6. Convention de prêt d'un minibus avec l'EHPAD :

Mme la Principale rappelle que lors du dernier conseil d'administration, M. LEMAIRE, directeur de l'EHPAD, avait proposé l'utilisation d'un minibus à titre gracieux. Une convention pour le prêt de matériel (minibus) a été établie entre la Principale du Collège Jean Monnet de Lezay, Mme Kathy LAVANCHE et le Directeur Général des Services du CIAS du Mellois, M. Jérôme LEMAIRE.

Les membres du conseil d'administration autorisent Mme la Principale à signer cette convention.

6.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

6.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 18

7. Convention Scènes Nomades :

Mme Laugier, professeur de Lettres présente le projet. Il concerne les classes de 6^{ème} : une classe travaillera avec Mme Laugier et les deux autres classes avec Mme Molinari, professeur de Lettres. Spectacle d'adaptation de la « Chèvre de Monsieur Seguin ». C'est un projet ambitieux. Plusieurs interventions auront lieu : rencontre avec un auteur, interventions d'artistes pour la mise en scène et la mise en voix de textes.

L'aboutissement de ce projet : réaliser un théâtre qui sera présenté devant les élèves ou en EHPAD.

Les membres du conseil d'administration autorisent Mme la Principale à signer cette convention.

7.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

7.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 19

8. Convention de mise à disposition de l'exposition « Sommeil de Rêve » avec l'Espace Mendès France :

Il s'agit de la location de l'exposition « Sommeil de rêve » qui comprend 9 panneaux. Cela concerne les classes de 5^{ème} sur les bienfaits du sommeil.

Les membres du conseil d'administration donnent leur accord d'autorisation de signature de la convention de mise à disposition de l'exposition « Sommeil de rêve » dans le cadre de l'opération « La science se livre ».

Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

8.1. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 20

1. Projet de voyage en Angleterre :

- 1.1. Présentation / contexte : M. RODIER rappelle que ce séjour linguistique en Angleterre aura lieu du 14 mai au soir au 19 mai 2017 au matin. C'est un voyage de 4 jours. Il est ouvert à tous les élèves de 3^{ème} soit un total de 61 élèves en lien avec l'EPI « Ironie et modernité dans le théâtre Shakespearien ». Les élèves seront logés dans les familles et feront plusieurs visites. Actuellement, 8 élèves ne souhaitent pas participer à ce voyage pour des raisons personnelles. Les familles concernées seront contactées pour s'assurer de ce que les motifs ne sont pas financiers, essayer, le cas échéant, de lever les freins financiers. Le FSE fait un don pour soutenir le projet et contribuer à diminuer la contribution des familles. La participation des familles est fixée à 285 €. Elle pourra évoluer à la baisse si des subventions pour les projets culturels sont accordées. La participation des familles est soumise au vote du CA.

1.2. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 20 Contre : 1 Abstention : 0

1.3. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 23

- 1.4. Présentation / contexte : M. RODIER demande l'acceptation d'un don du FSE pour le voyage en Angleterre d'un montant de 2 500.00 € afin de réduire la participation des familles. Accord du CA des membres présents pour accepter un don du FSE.

1.5. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

1.6. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 22

2. Projet COP :

- 2.1. Présentation / contexte : Mme LAVANCHE rappelle que Mme Tréjaut Emilie est de nouveau notre Conseillère d'Orientation Psychologue cette année. Elle sera de permanence au collège un mardi sur deux. Elle présente ensuite son programme d'activité pour l'année 2016-2017 :
- Contribuer à la continuité et à la fluidité de parcours ambitieux et les encourager à s'orienter vers des études longues quand ils en ont les capacités, en les familiarisant avec l'idée de partir loin si besoin.
 - Contribuer à prévenir et lutter contre le décrochage scolaire (à Lezay, le décrochage scolaire ne se manifeste pas par des absences mais par des présences d'élèves qui ne s'investissent pas dans les apprentissages voire désapprennent). Mme BILLEROT est référente pour le décrochage scolaire.

Pour rappel :

- Parcours Avenir : 3 objectifs :
 - 1) Permettre à l'élève de découvrir le monde professionnel
 - 2) Développer chez l'élève l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre
 - 3) Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

Priorités de travail auprès des élèves de 6^{ème} :

- ▲ Repérage des élèves en difficulté – Une cellule veille se réunit plusieurs fois dans l'année.
- ▲ Liaison école-collège/ individualisation du suivi
- ▲ Découvrir les métiers

Priorités de travail auprès des élèves de 5^{ème} :

- ▲ Savoir utiliser les outils de l'information, savoir se documenter
- ▲ Suivi des élèves

Priorités de travail auprès des élèves de 4^{ème} :

- ▲ Découvrir les lieux de formation – Visites de Lycées
- ▲ Se familiariser au fonctionnement du système économique
- ▲ Suivi des élèves

Priorités de travail auprès des élèves de 3^{ème} :

- ▲ Découvrir le monde de l'entreprise
- ▲ Entretien individuel avec chaque élève au moins une fois dans l'année
- ▲ Appui technique aux professeurs principaux
- ▲ Informer sur le post-3^{ème}

Pour tous les niveaux :

- Bilans psychométriques
- Participation aux réunions de suivi
- Participation à la cellule de veille
- Soutien technique aux équipes.

3. Bilan de l'Association Sportive :

3.1. Commentaires / débat : Mme Mayot présente le bilan de l'AS :

● Statistiques 2015 2016 :

- 69 licenciés sur 229 élèves
- 30.13% de licenciés (moyenne département est de 25.03% et moyenne académique de 25.91%)
- 31 licenciés filles et 38 licenciés garçons
- 14 certifications Jeunes officiels

Le pourcentage de garçons est légèrement supérieur au pourcentage de filles. Une réflexion est engagée à ce sujet au niveau de l'association départementale. L'Association Sportive du Collège forme des jeunes à l'arbitrage.

● Activités de l'année :

- 28 mercredis de rencontre
- accueil de 647 élèves durant l'année
- Activités les plus pratiquées :
 - Handball : 74
 - badminton:183
 - futsal : 121
 - Tennis de table:52

● Les résultats : Elle expose ensuite les résultats concernant les Benjamines filles et Benjamins garçons et Minimes filles et garçons.

• Bilan financier :

Compte de résultats : + 758.27 euros.

Solde au 01/09/2015 : 3110,75 euros

Le budget réalisé est légèrement excédentaire. Cet excédent provient du versement de la subvention de la Communauté de Communes du Mellois qui n'avait pas été versée l'an passé. Elle a été versée en deux fois cette année soit un total de 1220.00€.

Mme Mayot remercie la Communauté de Communes et le Collège.

RUBRIQUE IV - Vie budgétaire et financière

M Rodier informe les membres du conseil d'administration de l'absence d'un agent pour raison médicale. Cet agent n'est remplacée que partiellement. Il y a donc actuellement 2 équivalents temps complets répartis entre 3 agents chargés de préparer et servir les repas, faire la plonge et l'ensemble du ménage. En séance plénière, les chefs d'établissement ont rencontré M Favreau, Président du Conseil départemental. Interrogés sur ce sujet, les élus ont répondu qu'il n'y aurait pas d'embauche pour assurer les remplacements. Mme Brillaud explique qu'une équipe mobile départementale existe pour le remplacement de certains agents mais pas sur les compétences dont le collège a besoin.

Des travaux en cuisine modifient également les conditions de travail des agents.

Les représentants du personnel et les parents observent que le manque de personnel se fait ressentir : 1 seule personne au lieu des deux nécessaires (minimum légal) à la plonge, difficultés à maintenir la qualité des repas, salles de classe sales.

1. Proposition du budget 2017 :

Commentaires / débat : la dotation de fonctionnement pour 2017 est de 57338 € soit 531 € de plus qu'en 2016 mais une grande partie sera utilisée pour le chauffage.

Opération en capital : investissement en matériel de plus de 800€.

Maintien d'un montant pour les activités pédagogiques. Le budget est sensiblement reconduit à l'identique.

Résultats détaillés par service :

-1800,04€ par l'établissement, prévu dans le budget de la serre non utilisés l'an passé donc reconduit

-1544,77€ (neutralisation, amortissement)

-6000€ (ouverture de crédits quote part du collège pour équipement matériel de restauration)

Prévisions budgétaires – section de fonctionnement

CAF = Capacité d'autofinancement : négative car pas de recette et liée à la dépense prévue pour la serre.

Service général – activité pédagogique :

3177,85 crédits globalisés

Le code activité Pronote apparaît.

La subvention, crédits globalisés de l'Etat, pour les manuels est en attente et ne peut donc pas être intégrée au budget.

M Rodier n'a pas encore de confirmation pour la reconduction de la subvention de la Communauté de Communes ni de celle du Conseil départemental, crédits globalisés, pour les projets culturels,

Le voyage 2 est l'intitulé du voyage au Mont St Michel destiné aux élèves de 5°.

Le voyage 3 est l'intitulé du voyage en Angleterre.

L'intégration au budget d'une ligne supplémentaire pour les frais de participation aux concours ne peut pas être envisagée sur ce budget prévisionnel. Ce sera à discuter en CESC.

Départ de M. GATINEAU à 19H05.

Repas :

Augmentation de 0,30€ sur tous les repas. Ces 0,30€ sont reversés au département pour « éponger les dettes » du département.

Sur les 2,85€ restant, 1,5 % servent au financement du matériel, 22,5 % au financement du personnel. Il reste 1,90€ pour l'achat des denrées alimentaires.

OPC : 6000€ pour l'achat du matériel de cuisine livré en septembre dernier.

Il est procédé ensuite au vote.
Le budget 2017 est adopté à l'unanimité.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 29

2. Délégation de signature :

2.1. Commentaires / débat : Il est demandé au conseil d'administration l'autorisation de délégation de signature conférée au chef d'établissement pour l'année 2017, concernant les marchés ayant une incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget ou modifiés.

2.2. Cette délégation est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

1.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 24

3. Acceptation de Dons :

Monsieur RODIER demande l'acceptation d'un don pour le remboursement d'un photocopieur d'un montant de 380,16 €.

3.2. Accord du CA des membres présents pour accepter le don.

3.3. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

3.4. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 26

Monsieur RODIER demande l'acceptation de l'apurement des trop-perçus de l'ASP sur les contrats aidés de 2005 à 2011 pour un montant de 1659.95 €.

3.5. Accord du CA des membres présents pour accepter le don.

3.6. Résultats du vote (le cas échéant) Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

3.7. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 27

4. Décision budgétaire modificative :

4.1. Commentaires / débat :

DMB 8 et 9 présentées pour information

Voyage 2 (Mont St Michel), variation du crédit nourriture et intégration du montant de l'aide à la scolarité du conseil départemental.

Aide à la scolarité – ressources spécifiques

restauration – Le nombre de repas payés aux bas tarifs est plus important que le nombre de repas payés aux tarifs plus élevés. Il y a une compensation du département pour rééquilibrer sur les 2 premiers trimestres de 2016. Mais les 0,30€ à reverser au département dépassent la somme versée pour le rééquilibrage et vont nécessiter un reversement à la collectivité.

DMB soumise au vote : Prélèvement de 3000€ sur fond de réserve pour assurer une marge de sécurité au budget restauration pour l'achat de denrées alimentaires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

4.3. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 28

5. Avenant n°2 à la Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de denrées alimentaires dans les collèges publics des Deux-Sèvres :

Le Conseil départemental a annoncé qu'il met fin au groupement de commandes alimentaires au 31 décembre 2016. A partir du 1^{er} janvier 2017, l'établissement devra faire ses achats de denrées alimentaires de manière autonome.

L'association Résalis existe toujours et le collège est dans l'attente de son catalogue. Les services du département ont transmis une liste de producteurs en circuit court. 0,10€ seront reversés par assiette si l'établissement s'approvisionne à 40 % au moins de son volume d'achat total auprès de fournisseurs locaux. Les limites du secteur considéré comme local n'étant pas très bien connues actuellement, il semble difficile de trouver suffisamment de fournisseurs locaux sur le secteur du collège.

Certains établissements envisagent de constituer un groupement de commandes pour être en mesure de faire des appels d'offre sur des articles non produits ou distribués dans le département des Deux-Sèvres .

La déchéance du groupement de commandes est soumise au vote.

5.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 11

5.2. Numéro d'acte généré(le cas échéant) : 21

Aucune question diverse n'a été soumise au Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

Le Secrétaire de Séance,

C.DELAGARDE



La Présidente,

K. LAVANCHE

